

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE YOUPI TOURS

Youpi Tours est titulaire :

- D'une capacité de transport pour véhicule de moins de 9 personnes et d'une autorisation d'exercer délivrée par la DREAL,
- D'une licence petite restauration et d'une licence de vente de vin à emporter,
- D'un diplôme CQP Arpo d'animatrice de randonnées de proximité,
- D'une assurance transport souscrite auprès de SOLLY AZAR,
- D'une assurance responsabilité civile professionnelle souscrites auprès de SWISS LIFE.

CONDITIONS D'INSCRIPTION, ARRHEs et RÉGLEMENT

La réservation de tout programme est confirmée après adhésion aux conditions générales de vente ci-dessous et réception du paiement de **25 % de la prestation globale à titre d'arrhes** (Virement ou chèque bancaire).

Le paiement du solde dû intervient le jour de la prestation. Son règlement peut se faire par espèces, par carte bancaire ou virement bancaire. Le paiement en espèces d'un particulier à un professionnel est autorisé jusqu'à 1 000 €.

CONTENU DE LA PRESTATION

La durée et le contenu de la prestation varient entre 3 h à une journée selon vos choix. Dans le cadre des programmes à la journée ou demi-journée, les déjeuners et dîners ne sont pas inclus et sont à régler directement à l'établissement choisi (*exception faite des formules apéros perchés ou de la virée sauvage*).

Minimum de participants :

2 personnes en toutes circonstances – 8 personnes pour les apéros perchés. Le tarif des circuits en van s'entend par véhicule (6 passagers).

ANNULATION ET REMBOURSEMENTS *Il est demandé au client de fournir un RIB au moment de la réservation.*

Nous comprenons tout à fait que vos projets puissent changer ou que des événements indépendants de votre volonté puissent se produire lorsque vous voyagez loin de chez vous ou lorsque vous organisez une virée de groupe.

Si vous vous retrouvez dans l'incapacité de participer au programme précédemment réservé et pour lequel vous avez réglé ou deviez régler les 25 % d'arrhes, merci de nous en informer dans les meilleurs délais **à la fois par SMS ou WhatsApp mais aussi par email**. *Merci de noter qu'aucune annulation via courrier postal ou messagerie de réseaux sociaux n'est recevable.*

Veillez trouver ci-dessous notre **politique de remboursement** au cas par cas :

Météo : Merci de noter qu'une météo maussade ne constitue en aucun cas un motif d'annulation et que tout circuit proposé en extérieur peut être maintenu avec des repas et animations en intérieur chez des partenaires. Seuls les tempêtes, fortes pluies, neige et gel sévère peuvent être considérés comme des cas de force majeure relatifs à la météo.

Remboursement intégral pour cas de force majeure. Les clients – tout comme Youpi Tours – peuvent être amenés à annuler le circuit réservé en invoquant la « force majeure ». Par exemple en cas de souci de santé (certificat du médecin faisant foi), d'événement climatique (tempête, fortes pluies, gel sévère) ou de grève de transports non anticipée. Dans ce cas-ci, le client se verra proposer la même prestation à une date ultérieure ; il sera remboursé à 100 % de sa réservation si la prestation ne peut être reprogrammée durant son séjour (*que l'annulation soit imputable au client ou à Youpi Tours*).

Remboursement complet des arrhes ou bon à valoir sur votre prochaine sortie si l'annulation a lieu du fait de Youpi Tours (hors cas de force majeure) et si aucune date alternative n'a pu être trouvée durant votre séjour.

Remboursement complet de votre versement lorsque **le nombre minimal de participants** requis pour la réalisation d'un circuit **n'est pas atteint**. Youpi Tours doit en informer le client 24 h avant la date de départ (*pour ses circuits dont la durée n'excède jamais 1 jour*).

Remboursement complet de votre versement pour toute soirée **Youpi c'est mercredi !** Réservé sur Billet Web si l'annulation intervient 4 jours (96 heures) au plus tard avant l'heure de départ de l'animation.

Remboursement complet avec un forfait de 10 € de retenue pour couvrir les frais bancaires et de remboursement si l'annulation intervient 2 semaines (14 jours) au plus tard avant le jour de l'animation.

Facturation des arrhes (réglées au préalable ou non) pour tout devis validé par le client **si l'annulation intervient moins de 2 semaines (- de 14 jours) au plus tard** avant le jour de l'animation.

Facturation des arrhes avec 10 € de retenue par participant pour toute annulation qui interviendrait entre 13 à 3 jours avant la prestation. Le client recevra une facture complémentaire dans les 15 jours qui suivent son annulation.

Facturation du montant intégral du programme pour toute annulation qui interviendrait moins de 2 jours (48 heures) avant la prestation ou pour tous clients qui ne se présentent pas au rendez-vous ou présentent un retard (non signalé) de plus d'une heure (1 heure). Le client recevra la facture dans les 15 jours qui suivent l'animation.

Cas particulier : les groupes et programmes 100 % sur-mesure. En cas d'annulation du programme ou diminution du nombre de participants après validation du devis et élaboration du circuit détaillé (avant ou après paiement des arrhes) :

- **Remboursement complet des arrhes et de la prestation** en cas de force majeure ou d'annulation du fait de Youpi Tours.

Attention, un certificat médical individuel ne peut constituer un motif recevable d'annulation d'une prestation de groupe.

- **Remboursement complet des arrhes avec en sus 10 € de retenue par participant** à titre de compensation pour le temps passé à travailler sur votre programme privé si l'annulation intervient au plus tard 30 jours avant l'animation.

- **Facturation des arrhes + 10 € de retenue par participant** si l'annulation intervient moins de 30 jours avant l'animation.

- **Facturation de la totalité de la prestation** si l'annulation intervient moins de 7 jours avant le début de l'animation.

RESPONSABILITÉ

Durant toute la durée du programme, les clients s'engagent à respecter les consignes de sécurité fournies par Youpi Tours. Qui ne peut être tenu pour responsable des nuisances extérieures qui viendraient perturber, interrompre ou bien empêcher le bon déroulement de la prestation prévue au contrat : conditions difficiles non annoncées par bulletin météo, grèves, manifestations ou trafic anormal.

ASSURANCES

Youpi Tours est assuré auprès de SOLLY AZAR pour le [transport des voyageurs](#). Cette assurance couvre les clients lorsqu'ils se trouvent à bord du véhicule. En-dehors des périodes de transport, les participants sont couverts par la [responsabilité civile](#) de Youpi Tours (souscrite auprès de SWISS LIFE) et uniquement si la responsabilité du guide est engagée. Ils sont sous leur propre responsabilité civile en cas d'incident impliquant leur propre responsabilité (conduite véhicule personnel par ex) ou en cas de non-respect des instructions de sécurité fournies par le guide Youpi Tours.

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents ou accompagnants durant toute la journée (cela inclut l'article L.3342-1 du Code de la Santé Publique qui interdit de vendre ou d'offrir de l'alcool à tout client de moins de 18 ans).

Youpi Tours accepte gracieusement votre animal de compagnie de moins de 15 kg sous réserve que vous gérez la logistique liée à sa présence. Par ailleurs, la responsabilité du fait des animaux (art. 1243 du Code civil) est un principe général du régime de la responsabilité civile qui engagera le propriétaire de l'animal si celui-ci cause un dommage à autrui.

Important : la responsabilité de Youpi Tours ne peut en aucun cas être impliquée concernant les effets personnels laissés sans surveillance dans le véhicule.

CLAUSE DE MÉDIATION

Tout litige ou contestation, de quelque nature qu'il/elle soit, sera obligatoirement soumis(e) à une médiation, préalablement à toute action juridictionnelle ou arbitrale. Les parties conviennent dès à présent et de manière irrévocable de confier cette mission de médiation au [Centre de Médiation de la Drôme, sis 74, route de Montélier à 26000 Valence](#).



YOUPI TOURS – 3, rue du Four – 26110 Mirabel-aux-Baronnies – Tél. 06 89 87 65 50
reservations@youpitours.fr - youpitours.fr

SIRET 849 031 166 RCS Romans - NAF 4634Z